



Conseil d'examen
du prix des médicaments
brevetés

Patented
Medicine Prices
Review Board

Médicaments génériques au Canada : Comparaisons des prix internationaux et économies de coûts potentielles

Septembre 2011



Le Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits

SNIUMP

Canada

Publié par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Le document « Médicaments génériques au Canada : Comparaisons des prix internationaux et économies de coûts potentielles » se trouve en format électronique à l'adresse suivante : www.pmprb-cepmb.gc.ca.

This document is also available in English under the title *Generic Drugs in Canada: International Price Comparisons and Potential Cost Savings*.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Centre Standard Life

C.P. L40

333, avenue Laurier Ouest

Bureau 1400

Ottawa (Ontario) K1P 1C1

Tél. : 1-877-861-2350

613-952-7360

Télec. : 613-952-7626

ATS : 613-957-4373

Courriel : pmprb@pmprb-cepmb.gc.ca

Site Web : www.pmprb-cepmb.gc.ca

ISBN : 978-1-100-98071-3

N° cat. : H82-9/2011F-PDF

Les déclarations et les opinions exprimées dans le présent rapport du SNIUMP ne représentent pas la position officielle du CEPMB. Le SNIUMP est une initiative de recherche qui fonctionne indépendamment des activités de réglementation du Conseil.

Le CEPMB

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires. Il a été créé par le Parlement en 1987.

Le CEPMB est investi d'un double rôle : veiller à ce que les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés au Canada ne soient pas excessifs et faire rapport des tendances des prix de vente de tous les médicaments ainsi que des dépenses de recherche et développement (R-D) des brevetés.

Le CEPMB rend annuellement compte au Parlement, par l'intermédiaire du ministre de la Santé, de ses activités, des tendances des prix de tous les médicaments et des dépenses de R-D des brevetés.

L'initiative du SNIUMP

Le Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits (SNIUMP) effectue des analyses critiques des tendances des prix des médicaments d'ordonnance, de l'utilisation faite de ces médicaments et des coûts en médicaments au Canada. Les résultats de ces analyses éclairent le processus de décision des régimes d'assurance-médicaments fédéraux, provinciaux et territoriaux participants.

L'initiative du SNIUMP est un partenariat entre le CEPMB et l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Elle a vu le jour en 2001 à la suite d'une entente entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé.

Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) au titre du Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits (SNIUMP).

Le CEPMB reconnaît les contributions des membres du Comité directeur du SNIUMP pour leur supervision spécialisée et leur orientation dans le cadre de la rédaction du présent rapport.

Résumé

La présente étude vise à comparer les prix des produits médicamenteux génériques délivrés sur ordonnance au Canada en 2008 à ceux d'autres pays industrialisés. Elle comprend aussi une estimation des économies qui pourraient être réalisées dans le cadre des programmes publics de remboursement des médicaments, si les prix canadiens des médicaments génériques étaient harmonisés avec ceux des pays étrangers.

Un échantillonnage important des 105 molécules les plus vendues a été utilisé pour calculer les moyennes arithmétiques pondérées en fonction des ventes des ratios des prix des pays étrangers par rapport aux prix canadiens correspondants pour chaque médicament. Chacun de ces ratios permet de répondre précisément à la question suivante :

« Combien les pharmacies canadiennes auraient-elles payé, en plus ou en moins, pour les produits médicamenteux génériques qu'elles ont achetés en 2008 si elles les avaient achetés aux prix pratiqués dans le pays X plutôt qu'aux prix canadiens? »

Les prix sont comparés par rapport à ceux des sept pays de comparaison suivants : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni (R.-U.) et les États-Unis (É.-U.). L'étude présente à la fois une comparaison bilatérale et une comparaison multilatérale des ratios moyens des prix. Les prix utilisés à cette fin correspondent aux coûts d'acquisition des pharmacies, et ils sont dérivés des données sur les ventes de la base de données MIDAS d'IMS Health.

En 2008, les prix des principaux médicaments génériques pratiqués dans les pays étrangers étaient généralement moindres que les prix canadiens correspondants, la Suisse constituant la seule exception à cet égard. Les ratios des prix moyens obtenus pour tous les autres pays de comparaison étaient nettement sous la parité, allant de 42 % (Suède) à 73 % (France) des prix canadiens en moyenne. Les comparaisons multilatérales permettent de faire la même constatation : les prix moyens ou médians des pays étrangers étaient, en moyenne, de 29 % et de 37 % moins élevés que les prix canadiens correspondants. Ces écarts de prix étaient généralisés et même encore plus marqués à l'égard des médicaments génériques les plus vendus.

Les programmes publics de remboursement que nous avons retenus aux fins du présent examen auraient permis d'économiser un total de 533,2 millions de dollars (32 % des coûts réels en médicaments) en 2008, s'ils avaient prévu un remboursement égal au prix moyen des pays étrangers, et d'économiser 675,2 millions de dollars (40 % des coûts réels en médicaments) s'ils avaient prévu un remboursement égal au prix médian des pays étrangers. Chaque programme aurait pu économiser au moins le quart de ses coûts en médicaments en 2008 s'il avait prévu des remboursements équivalents aux prix moyens des pays étrangers, et au moins le tiers de ses coûts s'il avait prévu des remboursements équivalents aux prix médians des pays étrangers. D'après les données de 2008, des économies de coûts potentielles de 40 % à 50 % semblent tout à fait réalisables.

Table des matières

Résumé	iii
1 Introduction	1
2 Comparaisons des prix internationaux	2
3 Économies estimatives dans le cadre des programmes	6
4 Conclusion	9
Annexe 1 : Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens d'après les prix départ-usine et les prix de détail	10
Annexe 2 : Molécules comprises dans l'analyse	11

1 Introduction

La présente étude vise à comparer les prix des produits médicamenteux génériques délivrés sur ordonnance au Canada à ceux d'autres pays industrialisés en 2008. Elle comprend aussi une estimation des économies qui peuvent être réalisées dans le cadre des programmes provinciaux de remboursement des médicaments, si les prix canadiens des médicaments génériques étaient harmonisés avec ceux qui ont été relevés dans les pays de comparaison.

Les comparaisons des prix que nous présentons dans notre étude visent les sept pays de comparaison suivants : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le R.-U. et les É.-U. Ce sont les sept pays dont tient compte le CEPMB lorsqu'il examine les prix des produits médicamenteux brevetés et fait rapport des tendances dans le secteur des médicaments brevetés au Canada.

Limites de l'étude

La présente étude a pour objet l'examen des écarts de prix des médicaments génériques dans les pays étrangers par rapport à ceux au Canada pour l'année civile 2008. Il est à noter que ces écarts peuvent varier notablement d'une année à l'autre, en raison de la variation des taux de change.

Depuis 2008, certains régimes publics d'assurance-médicaments (par exemple ceux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec) ont mis en œuvre des réformes majeures de l'établissement des prix des médicaments génériques. La présente étude illustre les écarts entre les prix des médicaments génériques des pays étrangers par rapport à ceux au Canada avant l'application de ces baisses de prix. Cependant, au moment de la publication de l'étude, la plupart des régimes publics et privés d'assurance-médicaments de toutes les autres provinces prévoyaient encore un remboursement à peu près équivalent à celui qui était en vigueur en 2008. L'analyse présentée demeure pertinente pour ces programmes.

Terminologie

Aux fins de la présente étude, le terme « médicament » désigne une combinaison unique d'ingrédient(s) actif(s), de forme posologique et de concentration(s). Veuillez noter que cette définition ne met pas en cause l'identité du fabricant : toutes les allusions aux ventes ou aux prix des médicaments font renvoi à une moyenne ou à un total établi pour l'ensemble des versions génériques de ce médicament qui étaient sur le marché en 2008.

Le terme « produit médicamenteux » désigne la version d'un médicament qui est vendue par un fournisseur donné.

Le terme « molécule » désigne le ou les principaux ingrédients actifs du médicament en question. Il est à remarquer que plusieurs médicaments peuvent être associés à une molécule donnée.

2 Comparaisons des prix internationaux

Cette section présente un ensemble de ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour l'année 2008.

Méthodologie

Un échantillonnage important des 105 principales molécules (les plus vendues), englobant 460 médicaments, a été utilisé pour comparer les prix internationaux. (Pour consulter la liste exhaustive de ces molécules, voir l'annexe 2.) Afin de cadrer avec les études du CEPMB qui ont déjà été publiées, l'analyse a été restreinte à des médicaments pour lesquels au moins deux versions génériques étaient vendues au Canada en 2008.

Les principales statistiques énoncées à cette section sont des moyennes arithmétiques pondérées en fonction des ventes des ratios des prix des pays étrangers par rapport aux prix canadiens correspondants pour chacun des médicaments. Les pondérations utilisées pour établir ces moyennes tiennent compte des tendances canadiennes observées au niveau des ventes, chacune d'elles étant proportionnelle à la part correspondante d'un médicament sur l'ensemble des ventes de médicaments génériques au Canada en 2008. Chacun de ces ratios permet de répondre précisément à la question suivante :

« Combien les pharmacies canadiennes auraient-elles payé, en plus ou en moins, les produits médicamenteux génériques qu'elles ont achetés en 2008 si elles les avaient achetés aux prix pratiqués dans le pays X plutôt qu'aux prix canadiens? »

L'étude présente à la fois une comparaison bilatérale et une comparaison multilatérale des ratios moyens des prix. Chacun des ratios bilatéraux compare directement les prix pratiqués dans un pays comparateur donné et les prix pratiqués au Canada. Les ratios multilatéraux correspondent à des mesures de la variation des prix tenant compte de l'ensemble des prix des pays étrangers qui sont disponibles pour chaque médicament. Les mesures multilatérales que nous avons retenues correspondent à la moyenne, à la médiane, au minimum et au maximum des prix des pays étrangers. Afin de s'assurer que les résultats multilatéraux ne traduiraient pas les prix pratiqués dans un seul pays

de comparaison, des ratios multilatéraux des prix ont été calculés seulement lorsque les prix étaient disponibles dans au moins trois pays de comparaison.

Calcul des prix

Tous les prix utilisés dans l'analyse sont dérivés des montants estimatifs que les pharmacies ont payés aux grossistes ou directement aux fabricants. Le concept de prix que nous utilisons ici correspond donc à ce qu'on appelle généralement le « coût d'acquisition des pharmacies ». (L'annexe 1 présente des comparaisons des prix internationaux qui sont fondées sur les prix départ-usine et les prix de détail.) Toutes ces données sur les ventes sont tirées de la base de données MIDAS d'IMS Health¹.

Les prix utilisés dans les comparaisons des prix des pays étrangers avec les prix canadiens ont été calculés comme suit :

Étape 1. Les quantités physiques vendues et la valeur monétaire correspondante des ventes ont été additionnées pour l'ensemble des versions génériques de chaque médicament qui étaient offertes dans un pays donné en 2008.

Étape 2. La valeur monétaire totale des ventes a été divisée par la quantité physique totale vendue pour chaque médicament et dans chaque pays.

Étape 3. Les prix des pays étrangers ont été convertis en dollars canadiens au moyen des cours annuels de change au comptant, que nous avons obtenus auprès de la Banque du Canada.

Calcul des ratios des prix moyens

Les ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens ont été calculés comme suit :

Étape 1. Les prix des pays étrangers ont fait l'objet d'un examen pour chaque médicament, afin d'établir les divers comparateurs multilatéraux des prix des pays étrangers.

Étape 2. Dans tous les cas où un comparateur de prix des pays étrangers était disponible, un ratio des prix des pays étrangers par rapport aux prix canadiens a été calculé.

¹ Il est important de reconnaître que les données provenant de la base de données MIDAS sont fondées sur les prix facturés et qu'elles ne comprennent pas les rabais déduits de la facture, les marchandises libres et les autres formes de réduction des prix, telles que les rabais consentis aux détaillants par les fabricants.

Étape 3. Les ratios des prix obtenus à l'étape 2 ont ensuite été cumulés pour chaque comparateur de prix, en utilisant une moyenne arithmétique pondérée de tous les ratios des prix des pays étrangers par rapport aux prix canadiens qui étaient disponibles pour le comparateur international de prix en question. La pondération appliquée au prix de chaque médicament dans ce calcul était proportionnelle à sa part des ventes totales de médicaments génériques au Canada en 2008 (et égale à sa part des ventes de produits génériques englobés par le ratio moyen).

Résultats

Le tableau 1 présente les ratios des prix moyens bilatéraux des pays étrangers par rapport aux prix canadiens, ainsi que le nombre de molécules et la part des ventes de médicaments génériques au Canada en 2008 qui est englobée dans chacun des ratios. À titre d'exemple, les résultats révèlent que les prix des produits médicamenteux génériques pratiqués en France correspondaient, en moyenne, à 73 % des prix canadiens correspondants en 2008. Ce ratio englobait 82 molécules qui représentaient 43 % des ventes de médicaments génériques au Canada en 2008.

Selon les résultats présentés au tableau 1, les prix des médicaments génériques qui étaient pratiqués dans les pays étrangers étaient généralement moindres que les prix canadiens correspondants, la Suisse constituant la seule exception². Tous les autres ratios des prix moyens se situaient nettement sous la parité, puisqu'ils représentaient de 42 % (Suède) à 73 % (France) des prix canadiens.

Le tableau 2 présente les ratios des prix moyens multilatéraux des pays étrangers par rapport aux prix canadiens. Encore une fois, ces résultats révèlent qu'en 2008, les prix des produits génériques à l'étranger étaient moindres que les prix canadiens correspondants. Les prix moyens et médians des pays étrangers étaient, en moyenne, de 29 % et de 37 % moins élevés que les prix canadiens correspondants. Les prix minimaux observés pour l'ensemble des comparateurs correspondaient, en moyenne, au quart seulement de leurs contreparties canadiennes. Chose peut-être assez surprenante, les prix maximaux des pays étrangers étaient substantiellement plus élevés que les prix canadiens correspondants. (Il est toutefois à noter que dans le cas qui nous occupe, un seul pays, la Suisse, influait sur les résultats, les prix y étant toujours les plus élevés parmi les pays de comparaison retenus pour notre analyse.)

Tableau 1. Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour les médicaments génériques, comparateurs bilatéraux, 2008

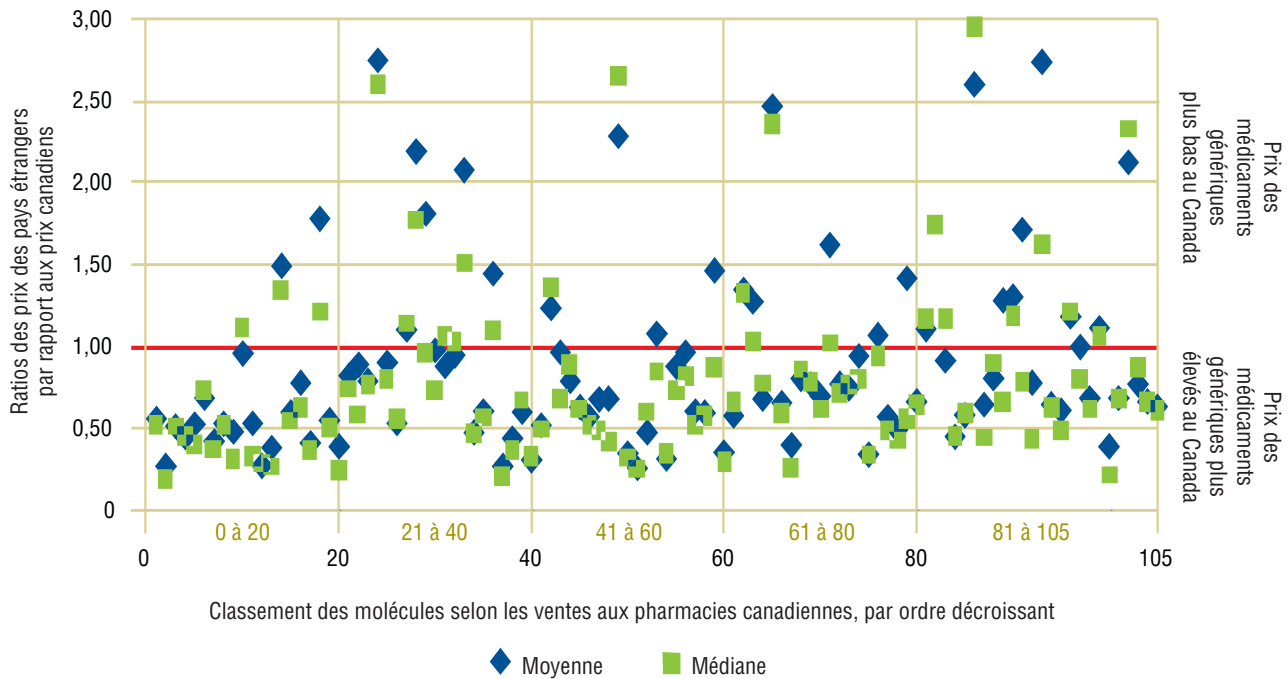
	FR	DE	IT	SE	SZ	R.-U.	É.-U.
Ratio des prix moyens	0,73	0,62	0,70	0,42	1,12	0,54	0,57
Nombre de molécules	82	101	75	67	67	94	96
Part des ventes canadiennes de médicaments génériques (%)	43	52	43	38	39	50	49

Tableau 2. Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour les médicaments génériques, comparateurs multilatéraux, 2008

	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum
Ratio des prix moyens	0,71	0,63	0,25	1,42
Nombre de molécules	105	105	105	105
Part des ventes canadiennes de médicaments génériques (%)	59	59	59	59

² Dans une étude antérieure, le CEPMB a signalé un ratio de 0,74 des prix moyens suisses par rapport aux prix canadiens pour l'année 2007. (Voir CEPMB : *Médicaments génériques au Canada : Tendances des prix et comparaisons des prix internationaux, 2007*, qui est disponible à l'adresse suivante : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca>.) Ce résultat était fondé sur les prix départ-usine, plutôt que sur les coûts d'acquisition des pharmacies, ce qui semble avoir une importance considérable dans le cas des comparaisons entre les prix suisses et les prix canadiens. (Voir le tableau A1.1 de l'annexe 1.) Il tient également compte de la dépréciation substantielle du dollar canadien face au franc suisse qui s'est produite de l'année 2007 à l'année 2008.

Graphique 1. Ratios des prix des pays étrangers par rapport aux prix canadiens, moyenne et médiane des pays étrangers, 2008



Le graphique 1 fournit des renseignements supplémentaires sur les ratios des prix moyens et médians des pays étrangers par rapport aux prix canadiens qui sous-tendent les moyennes présentées au tableau 2. Dans ce graphique, chaque point représente un ratio de prix individuel. Les médicaments sont classés (par ordre décroissant) suivant l'axe horizontal d'après leurs ventes au Canada en 2008.

Dans le graphique 1, la nuage de points confirme que les résultats présentés au tableau 2 sont généralisés, la majorité des ratios des prix à titre individuel se situant notablement sous la parité. Un examen plus minutieux révèle que, pour la plupart, les ratios observés au niveau des médicaments sont regroupés dans une bande assez étroite, axée sur les moyennes présentées au tableau 2.

Le tableau 3 présente les ratios des prix moyens bilatéraux des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour les 10 molécules à l'égard desquelles les ventes canadiennes de médicaments génériques étaient les plus importantes en 2008³. Considérées dans leur ensemble, ces molécules représentaient 24,0 % des ventes de médicaments génériques en 2008. Les cas où le prix moyen des pays étrangers par rapport au prix canadien se situait au-dessus de la parité sont ombrés en jaune; ceux qui se situaient sous la parité sont rehaussés en bleu. (L'ombre bleu foncé indique un ratio des prix moyens sous la barre du 0,50.)

³ Chacune des molécules énumérées au tableau 3 englobe plusieurs médicaments (comme ils ont été précédemment définis). Les ratios présentés constituent des moyennes pondérées en fonction des ventes des ratios individuels des prix des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour l'ensemble des divers médicaments (c.-à-d. les concentrations et les formes) associés à chacune des molécules.

Tableau 3. Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour les molécules les plus vendues, comparateurs bilatéraux, 2008

	FR	DE	IT	SE	SZ	R.-U.	É.-U.	Part des ventes canadiennes de médicaments génériques (%)
Ramipril	0,99	0,15	0,51	0,11	0,66	0,18	1,29	4,3
Simvastatine	0,53	0,20	0,36	0,05	0,63	0,06	0,12	3,1
Oméprazole	0,73	0,52	0,57	0,16	1,20	0,14	0,33	2,9
Citalopram	0,64	0,59	0,54	0,07	1,16	0,12	0,07	2,7
Metformine	0,68	0,41	0,65	0,33	1,06	0,30	0,29	2,4
Gabapentine	0,73	0,83	0,72	0,64	0,77	0,98	0,15	1,9
Paroxétine	0,56	0,40	0,49	0,21	1,01	0,34	0,19	1,9
Diltiazem	0,43	0,29	0,55	0,62	0,59	0,71	0,57	1,9
Sertraline	0,53	0,64	0,41	0,07	1,44	0,13	0,15	1,5
Acide alendronique	1,03	1,39	1,13	1,16	1,12	0,32	0,61	1,3
Tous	0,70	0,46	0,56	0,27	0,92	0,29	0,44	23,9

Ces résultats permettent d'affirmer que les médicaments génériques coûtent normalement moins cher sur les marchés étrangers qu'au Canada. La Suisse était encore une fois la seule exception, six des 10 ratios des prix suisses par rapport aux prix canadiens excédant la parité. Dans la plupart des autres cas, les prix des pays étrangers à l'égard de ces molécules les plus vendues étaient bien moindres que les prix canadiens (et, dans bien des cas, inférieurs à la moitié du prix canadien). La dernière ligne du tableau 3 présente des ratios des prix moyens visant toutes les molécules les plus vendues. Dans tous les cas, ces ratios sont inférieurs à leurs valeurs correspondantes au tableau 1, ce qui révèle que les écarts entre les prix des pays étrangers et les prix canadiens étaient même encore plus marqués pour ces produits génériques les plus populaires.

3 Économies estimatives dans le cadre des programmes

Alors que la section précédente comprenait une analyse des coûts d'acquisition des pharmacies à l'échelle du Canada, cette section a pour objet l'estimation des économies que les programmes publics de remboursement des médicaments permettraient de réaliser si les prix canadiens des médicaments génériques étaient harmonisés avec ceux des pays étrangers.

L'analyse englobe huit programmes provinciaux (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et un programme fédéral, le Programme des services de santé non assurés (SSNA).

Les économies de coûts potentielles ont été estimées en recalculant les coûts en médicaments des programmes aux prix médians ou moyens des pays étrangers, puis en utilisant les différences entre les coûts hypothétiques et les coûts historiques des programmes. Ces calculs ont été effectués pour chaque médicament, puis cumulés.

Les coûts des régimes publics d'assurance-médicaments auxquels il est fait renvoi à cette section correspondent à des remboursements exclusifs d'honoraires professionnels et à des majorations des pharmacies. Ils ne tiennent pas compte des rabais déduits de la

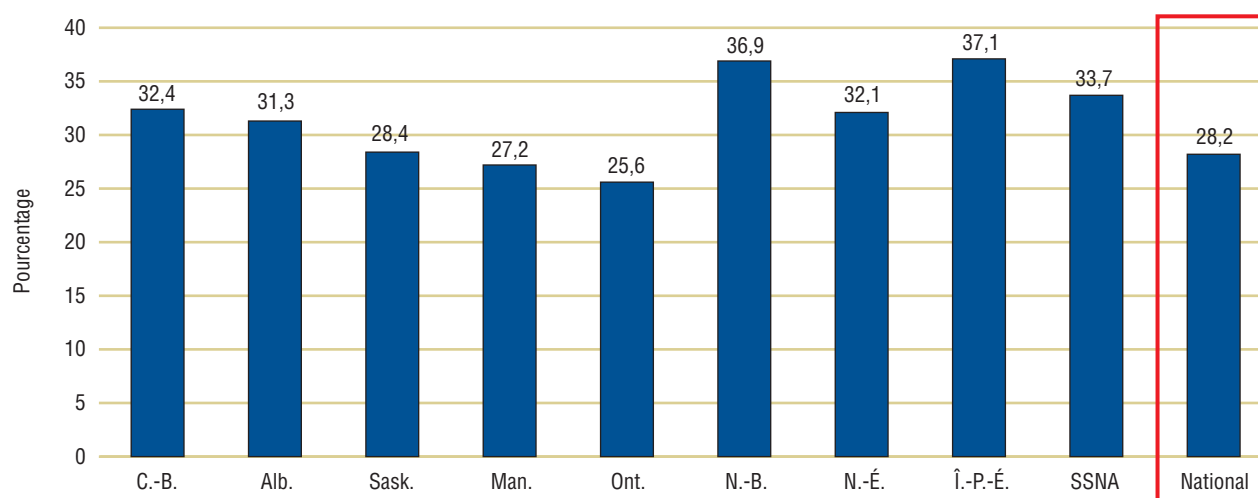
facture, des marchandises libres et des autres formes de réduction des prix, telles que les remises. Ces coûts englobent à la fois le montant qui a été versé par le régime d'assurance-médicaments et celui que les bénéficiaires ont payé, conformément au barème de quote-part déductible du territoire de compétence.

Toutes les données sur les remboursements ont été tirées de la base de données du SNIUMP ou fournies directement au CEPMB par le truchement des programmes publics de remboursement des médicaments.

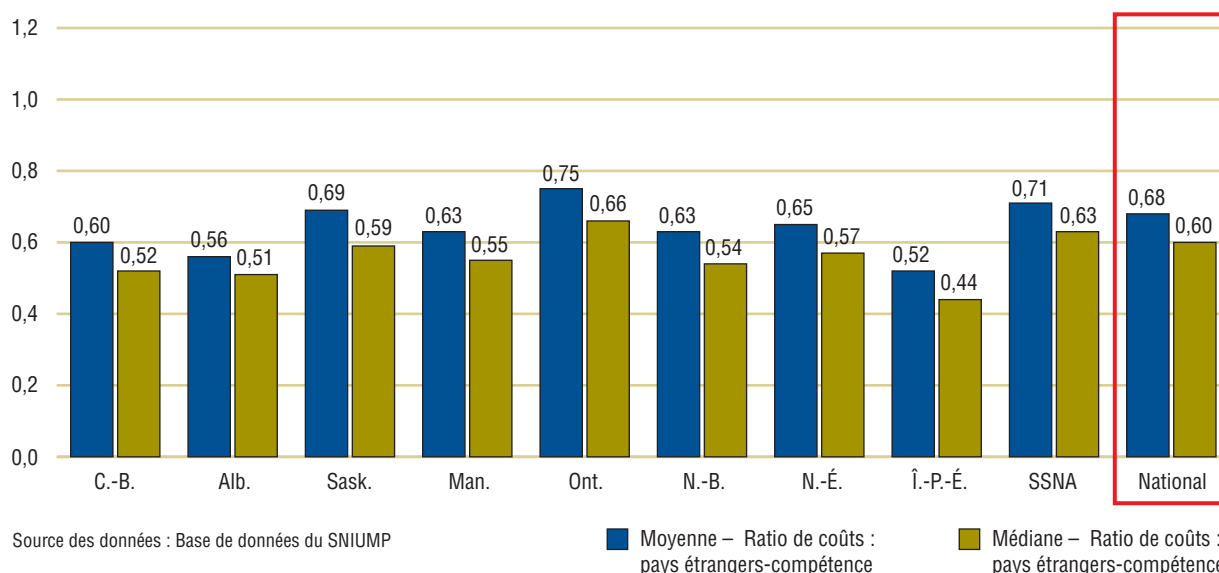
Coûts des produits génériques et des programmes

Les médicaments génériques représentaient une part substantielle du total des coûts des programmes. Le graphique 2 présente des estimations de la part des coûts globaux des programmes publics de remboursement correspondant aux médicaments génériques au cours de l'exercice 2008-2009. Les médicaments génériques représentaient 28,2 % des coûts combinés de tous les programmes. Les parts variaient entre un minimum de 25,6 % en Ontario et un plafond de 37,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces variations peuvent révéler des différences au niveau

Graphique 2. Parts du total des remboursements que représentent les médicaments génériques, programmes canadiens de remboursement, 2008-2009



Graphique 3. Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens, prix moyens et médians des pays étrangers, par programme, 2008



du coût des médicaments génériques remboursés, de la couverture des médicaments, des données démographiques et du mélange thérapeutique.

La section précédente, qui portait sur les comparaisons des prix internationaux, signalait que les prix moyens et médians des pays étrangers étaient, respectivement, de 29 % et de 37 % moins élevés, en moyenne, que les prix canadiens correspondants en 2008. Ces résultats tenaient compte des tendances au niveau des ventes dans l'ensemble du marché canadien des médicaments génériques. Cependant, les médicaments génériques les plus vendus tels que le ramipril, la simvastatine et l'oméprazole, dont les prix sont beaucoup plus bas sur les marchés étrangers qu'au Canada (tableau 3), sont utilisés davantage dans le cadre des programmes publics de remboursement que dans l'ensemble du marché canadien. Par conséquent, les écarts entre les prix des pays étrangers et les prix canadiens ont un effet plus prononcé sur le coût de ces programmes que les ratios moyens du tableau 2 peuvent le laisser penser.

Le graphique 3 illustre cet effet. Il présente des ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens à l'égard de programmes particuliers, chacun de ces ratios tenant compte des tendances liées au remboursement dans le cadre du programme auquel il s'applique. Bien que tous les programmes publics assurent un remboursement approchant le prix payé par les pharmacies, les résultats d'ensemble révèlent que les prix moyens et médians des pays étrangers étaient, en moyenne, de 32 % et de 40 % inférieurs aux montants remboursés. On peut même constater des écarts encore plus importants à l'égard de la plupart des programmes à titre individuel.

Économies de coûts potentielles

Le tableau 4 présente des estimations des économies de coûts que les programmes publics de remboursement pourraient permettre de réaliser si les prix canadiens des médicaments génériques étaient harmonisés avec ceux des autres pays. La colonne A de ce tableau donne les coûts réels en médicaments qui ont été engagés en 2008 dans le cadre de divers programmes afin de rembourser les médicaments génériques retenus dans la présente analyse. Les colonnes B et E présentent des estimations des coûts en médicaments si les programmes avaient permis un remboursement établi, respectivement, aux prix moyens et médians des pays étrangers. Les colonnes C et F donnent les économies de coûts potentielles correspondantes, en millions de dollars, tandis que les colonnes D et G reformulent ces économies de coûts sous forme de proportions des coûts réels en médicaments qui figurent à la colonne A.

Comme il fallait s'y attendre, les résultats présentés au tableau 4 révèlent que les économies de coûts potentielles sont substantielles. Dans leur ensemble, les programmes auraient pu économiser 533,2 millions de dollars (32 % des coûts réels en médicaments) s'ils avaient prévu un remboursement au prix moyen des pays étrangers, et 675,2 millions de dollars (40 % des coûts réels en médicaments) s'ils avaient prévu des remboursements équivalant aux prix médians des pays étrangers. Chaque programme aurait pu économiser au moins le quart de ses coûts en médicaments en 2008 s'il avait prévu des remboursements équivalant aux prix moyens des pays étrangers, et au moins le tiers de ses coûts s'il avait prévu des remboursements équivalant aux prix médians des pays étrangers. Pour la plupart des programmes, des économies de coûts potentielles de 40 % à 50 % semblent tout à fait réalisables.

Tableau 4. Estimations des économies de coûts potentielles résultant des réductions des prix des médicaments génériques, par programme, 2008

Programme	(A) Coûts réels en médicaments (M\$)	Aux prix moyens des pays étrangers			Aux prix médians des pays étrangers		
		(B) Coûts calculés en médicaments (M\$)	(C) Économies de coûts potentielles (M\$)	(D) Proportion des coûts réels en médicaments (%)	(E) Coûts calculés en médicaments (M\$)	(F) Économies de coûts potentielles (M\$)	(G) Proportion des coûts réels en médicaments (%)
C.-B.	256,6	154,1	102,5	40	133,0	123,6	48
Alb.	204,0	114,6	89,4	44	104,1	99,9	49
Sask.	75,3	51,8	23,5	31	44,5	30,8	41
Man.	67,0	42,1	24,9	37	36,7	30,3	45
Ont.	881,4	657,7	223,6	25	577,8	303,5	34
N.-B.	57,2	35,8	21,4	37	30,7	26,5	46
N.-É.	50,5	33,0	17,5	35	28,7	21,8	43
Î.-P.-É.	9,9	5,1	4,7	48	4,4	5,5	56
SSNA	88,9	63,3	25,6	29	55,6	33,3	37
Tous	1 690,7	1 157,5	533,2	32	1 015,5	675,2	40

4 Conclusion

La présente étude : 1) compare les prix des produits médicamenteux génériques délivrés sur ordonnance au Canada en 2008 à ceux d'autres pays industrialisés; 2) offre des estimations des économies qui pourraient être réalisées dans le cadre des programmes publics de remboursement du prix des médicaments, si les prix canadiens des médicaments génériques étaient harmonisés avec ceux des pays étrangers.

En 2008, les prix pratiqués dans les pays étrangers à l'égard des principaux médicaments génériques étaient habituellement moins élevés que les prix canadiens correspondants. La Suisse était le seul pays comparateur étranger dont les prix étaient, en moyenne, plus élevés que les prix canadiens. Les ratios des prix moyens obtenus pour tous les autres pays de comparaison étaient nettement sous la parité, variant entre 42 % (Suède) et 73 % (France) des prix canadiens, en moyenne. Les comparaisons multilatérales permettent de faire la même constatation : les prix moyens et médians des pays étrangers étaient, en moyenne, de 29 % et de 37 % moins élevés que les prix canadiens correspondants. Ces écarts de prix étaient généralisés et même encore plus marqués dans le cas des médicaments génériques les plus vendus.

Les économies de coûts potentielles sont substantielles. Considérés dans leur ensemble, les programmes publics de remboursement visés par notre étude auraient pu économiser 533,2 millions de dollars (32 % des coûts réels en médicaments) en 2008 s'ils avaient prévu des remboursements équivalant aux prix moyens des pays étrangers, et économiser 675,2 millions de dollars (40 % des coûts réels en médicaments) s'ils avaient prévu des remboursements équivalant aux prix médians des pays étrangers. Chaque programme aurait pu économiser au moins le quart de ses coûts en médicaments en 2008 s'il avait prévu des remboursements équivalant aux prix moyens des pays étrangers, et au moins le tiers de ses coûts s'il avait prévu des remboursements équivalant aux prix médians des pays étrangers. Pour la plupart des programmes, des économies de coûts potentielles de 40 % à 50 % semblent tout à fait réalisables.

Annexe 1 : Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens d'après les prix départ-usine et les prix de détail

Les ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens qui sont présentés dans le corps principal du rapport étaient fondés sur les ventes des grossistes et des fabricants aux pharmacies, et ils correspondaient aux coûts d'acquisition des pharmacies. Les tableaux A1.1 et A1.2 présentent des ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens qui sont fondés sur des prix départ-usine (c.-à-d. qu'ils excluent les majorations des grossistes et des détaillants) et des prix de détail (soit les prix payés par les consommateurs ou dans le cadre des programmes nationaux de remboursement). Là encore, ces résultats constituent des moyennes arithmétiques pondérées en fonction des ventes des ratios des prix des pays étrangers par rapport aux prix canadiens à titre individuel.

Les résultats obtenus au moyen des prix départ-usine et des prix de détail sont conformes à ceux que nous obtenons en utilisant les coûts d'acquisition des pharmacies. Les comparaisons bilatérales révèlent plus particulièrement qu'à l'exception de la Suisse, les prix des pays étrangers qui s'appliquent aux médicaments génériques sont notablement moins élevés qu'au Canada. Il est à noter que même le ratio des prix moyens suisses par rapport aux prix canadiens descend sous la parité si l'on utilise les prix départ-usine plutôt que les coûts d'acquisition des pharmacies. Il est aussi à remarquer qu'en moyenne, l'utilisation des ratios des prix moyens et des prix médians des pays étrangers par rapport aux prix canadiens constitue une méthode remarquablement robuste pour ce qui est du choix de la mesure de la variation des prix.

Tableau A1.1. Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour les médicaments génériques, comparateurs bilatéraux, par type de prix, 2008

	FR	DE	IT	SE	SZ	R.-U.	É.-U.
Prix départ-usine	0,69	0,59	0,67	0,42	0,95	0,50	0,57
Prix de détail	0,82	0,69	0,78	0,37	1,26	0,53	0,57
Coût d'acquisition des pharmacies	0,73	0,62	0,70	0,42	1,12	0,54	0,57

Tableau A1.2. Ratios des prix moyens des pays étrangers par rapport aux prix canadiens pour les médicaments génériques, comparateurs multilatéraux, par type de prix, 2008

	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum
Prix départ-usine	0,67	0,59	0,24	1,31
Prix de détail	0,75	0,68	0,25	1,51
Coût d'acquisition des pharmacies	0,71	0,63	0,25	1,42

Annexe 2 : Molécules comprises dans l'analyse

Acébutolol	Desmopressine	Lamotrigine	Ramipril
Aciclovir	Dexaméthasone	Lisinopril	Ranitidine
Acide alendronique	Diazépam	Lorazépam	Rispéridone
Allopurinol	Diclofénac	Lovastatine	Sertraline
Alprazolam	Digoxine	Médroxyprogestérone	Simvastatine
Amoxicilline	Diltiazem	Méloxicam	Sotalol
Aténolol	Dompéridone	Mésalazine	Sumatriptan
Azathioprine	Doxazosine	Metformine	Tamoxifène
Azithromycine	Doxépine	Méthotrexate	Tamsulosine
Baclofène	Doxycycline	Méthylphénidate	Térazosine
Bicalutamide	Famotidine	Métoprolol	Terbinafine
Bisoprolol	Féلودipine	Métronidazole	Ticlopidine
Budesonide	Fénofibrate	Minocycline	Timolol
Buspirone	Fentanyl	Mirtazapine	Trazodone
Captopril	Fluconazole	Nabumétone	Triméthoprim
Carbamazépine	Fluoxétine	Naproxen	Acide valproïque
Carvédilol	Fluticasone	Norfloxacine	Vérapamil
Céfaclo	Fluvoxamine	Ofloxacine	Zopiclone
Céfalexine	Fosinopril	Oméprazole	
Céfuroxime axétil	Furosémide	Ondansétron	
Ciprofloxacine	Gabapentine	Oxazépam	
Citalopram	Gemfibrozil	Oxcarbazépine	
Clarithromycine	Glibenclamide	Oxybutynine	
Clindamycine	Gliclazide	Paroxétine	
Clomipramine	Hydrochlorothiazide	Pentoxifylline	
Clozapine	Hydrocortisone	Pindolol	
Codéine	Ibuprofène	Pravastatin	
Colestyramine	Indapamide	Prednisone	
Cyprotérone	Indométacine	Propafénone	